

REPUBLIQUE DU RWANDA



MINISTERE DE L'EDUCATION
B.P. 622 KIGA LI

POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	4
I.1. DEFINITION DU CONCEPT D'ALPHABETISATION	4
I.2. HISTORIQUE	5
II. ORIENTATIONS GENERALES	6
II.1 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE (MDGs)	6
II.2 VISION 2020	6
II.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (EDPRS)	7
II.4 POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION	7
II.5 PLAN D'ACTION DE L'EDUCATION POUR TOUS	8
II.6 POLITIQUE NATIONALE DU GENRE	9
II.7 STRATEGIES SECTORIELLES DU MIJESPOC	10
II.8 STRATEGIE NATIONALE D'INVESTISSEMENT	10
II.9 NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)	10
III. ANALYSE SITUATIONNELLE	11
III.1. PROBLEMATIQUE	11
III.2. FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR DE L'ALPHABETISATION	13
IV. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION	14
V.1 VISION	15
V.2 MISSION	15
VI. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION	15
VI.1 OBJECTIF GENERAL	15
VI.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES	15
VII. STRATEGIES DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ALPHABETISATION	16
VII.1 STRATEGIE GENERALE	16
VII.2 STRATEGIES SPECIFIQUES	16
VIII. PROGRAMMES D'ALPHABETISATION	16
IX. CADRE DE REALISATION DE LA POLITIQUE	17
X. MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION	17

LISTE DES ABREVIATIONS

- CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
- COMESA : (Common Market of Eastern and Southern Africa)
Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe
- COOPECs : Coopératives d'Epargne et de Crédits
- EAC : (East African Community)
Communauté des Pays de l'Afrique de l'Est
- EDPRS : (Economic Development and Poverty Reduction Strategy)
Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté
- EICV : Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
- EPT : Education Pour tous
- FAWE : Forum des Femmes Educatrices Africaines
- FRW : Franc Rwandais
- MDGs : (Millennium Development Goals)
Objectifs de Développement du Millénaire
- MIGEPROFE : Ministère du Genre et de la Promotion de la Femme
- MIJESPOC : Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Culture
- MINADEF : Ministère de la Défense Nationale
- MINALOC : Ministère de l'Administration Locale
- MINECOFIN : Ministère des Finances et de la Planification Economique
- MINEDUC : Ministère de l'Education, des Sciences, de la Technologie et de la Recherche Scientifique
- NEPAD : (New Partnership for Africa's Development)
Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
- ONGs : Organisations Non Gouvernementales
- PRSP : (Poverty Reduction Strategy Paper)
Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture
- VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquis

I. Introduction

L'accès à l'information est essentiel à la construction des sociétés du savoir. Au coeur de celles-ci, il y a la capacité d'identifier, de produire, de traiter, de transformer, de diffuser et d'utiliser l'information en vue de créer et d'appliquer les connaissances nécessaires au développement humain. La source d'information la plus importante dans le monde actuel se trouve dans les écrits de toutes sortes : les livres, les bulletins d'information, les journaux, l'internet, ... Et personne ne peut prétendre y accéder s'il ne dispose pas de clé sine qua non qu'est le savoir de l'écriture et de la lecture, bref s'il n'a pas eu la chance d'être alphabétisé.

Conscient de tels enjeux, le Gouvernement Rwandais, à travers son Ministère de l'Education, a décidé de se doter d'une politique nationale d'alphabétisation en vue de canaliser et harmoniser tous les efforts fournis par différents acteurs intervenants dans ce domaine sur tout le territoire.

I.1. Définition du Concept d'Alphabétisation

Le dictionnaire Larousse définit « *alphabétiser* » comme : apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte.

Quoi qu'il n'y ait pas de définition commune et universelle, les Nations Unies définissent de façon ambiguë un analphabète comme une personne âgée de 15 ans ou plus, qui ne sait ni lire ni écrire. Selon l'Institut des Statistiques de l'UNESCO, l'alphabétisme est défini comme étant « la capacité de lire une lettre ou un journal, soit de manière aisée, soit avec difficulté »¹.

Par ailleurs, on distingue deux sortes d'alphabétisation :

- L'alphabétisation classique, qui consiste à enseigner à des personnes des matières dont l'utilisation n'est pas immédiate, mais qui serviront dans l'avenir
- L'alphabétisation fonctionnelle, qui s'oppose à la précédente par ses méthodes, donne à l'apprenant des aptitudes à s'adapter à son environnement social, économique, sanitaire et culturel, etc. Elle constitue l'une des clés de base donnant accès à l'information, à la connaissance, de même qu'à une plus grande communication. De ce fait, elle n'est pas la simple capacité de lire ou écrire mais la partie fonctionnelle et productive d'une société donnée.

La politique de l'alphabétisation est également une des stratégies de lutte contre la pauvreté. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes de développement définis par le gouvernement rwandais (Vision 2020, EDPRS,...)

L'alphabétisation donne accès à l'éducation formelle et non formelle, de même qu'à la formation technique et professionnelle. Elle renforce la capacité des communautés en leur permettant de rentrer en contact avec d'autres communautés en matière d'échanges de biens, de services et d'idées, pour leur épanouissement économique, social, culturel,... Elle facilite une implication plus efficiente des populations dans toutes sortes d'initiatives citoyennes (Elections, Tribunaux GACACA, Réconciliation nationale,...)

¹« Literacy and Non-Formal Education Section: Literacy statistics Metadata Table », UNESCO Institute for statistics, September 2006

I.2.Historique

(i) Contexte National

a) Contexte socio-économique

L'éducation populaire est considérée par le Gouvernement rwandais comme une priorité des programmes de réduction de la pauvreté. Elle est un des piliers importants de la bonne gouvernance, dans la mesure où les directives données sont mieux comprises et entraînent une meilleure adhésion des masses.

Elle devrait également constituer une bonne stratégie de promotion du Secteur Privé, dans la mesure où elle facilite l'implication des populations dans la prise en charge des activités socioéconomiques ex : COOPECS).

Cependant, selon l'Enquête Intégrale sur les Conditions de vie des Ménages de 2005/2006 (EICV II 2005/2006), 60.4% de la population rwandaise était identifiés comme pauvre. Cette pauvreté détermine une économie de subsistance et de survie. Aussi, un adulte ne trouvera pas un intérêt immédiat à consacrer son temps et ses ressources à l'instruction, même si celle-ci peut augmenter ses chances de promotion sociale.

b) Contexte Politique et culturel

Les différents pouvoirs politiques qui se sont succédés au Rwanda ont instrumentalisé l'ignorance des populations pour les manipuler et les entraîner dans de pires clivages tels que l'Ethnisme et le Régionalisme. Ces divisions ont souvent conduit le peuple rwandais dans des violences collectives à répétition, qui ont culminé dans le génocide de 1994.

Il a été remarqué que les mauvaises politiques passaient plus facilement auprès des populations analphabètes qu'auprès des populations instruites, lesquelles avaient davantage accès à l'information et pouvaient mieux développer une certaine capacité d'analyse critique (Critical thinking).

(ii) Contexte Régional et International

L'Education est aussi un des outils majeurs d'intégration, dans une ère où la globalisation a réduit le monde à un village planétaire. Actuellement, beaucoup de transactions se font par simple clic d'un point sur le clavier d'un ordinateur, d'un téléphone mobile, etc. L'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information est devenu un instrument incontournable dans l'essor socio-économique des peuples.

Au niveau régional, l'Education populaire est une des stratégies envisagées pour l'intégration de notre population dans les différents grands ensembles régionaux auxquels le Rwanda a choisi d'adhérer (COMESA, CEPGL, EAC, NEPAD, ...)

II. Orientations Générales

La Politique Nationale d'Alphabétisation s'inscrira dans les stratégies gouvernementales pour atteindre les objectifs définis dans :

II.1 Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs)

Vu que le monde est considéré comme un village planétaire, une grande partie du monde entier a participé du 6 au 8 septembre 2000 à New York, au sommet du Millénaire, au sein des Nations unies et s'est engagée à un développement soutenu pour réduire la pauvreté de façon significative dans le monde entier.

Parmi les 8 objectifs, les 3 ci-dessous soulignent le problème de la pauvreté, de l'éducation, de l'information et communication :

Objectif 1 : Eliminer, d'ici 2015, la faim et la malnutrition de 30% de la population en augmentant la production, l'accès et l'utilisation des nourritures nutritives dans les ménages, et en améliorant le statut alimentaire des femmes enceintes, des mères nourricières et des enfants en bas âge de moins de 5 ans ;

Objectif 2 : Assurer la pleine assistance aux écoles primaires pour les garçons et les filles, et éliminer la disparité de genre en ramenant le taux de transition du primaire au secondaire de 42% en 2000 à 80% en 2015, le taux d' enrôlement net au secondaire de 20 % à 100%, le taux de scolarisation au tertiaire de 1% de la population en 2000 à 6% en 2015 et la parité des sexes dans l'enseignement tertiaire de 30% à 50%.

Objectif 3 : Augmenter de 50% le nombre de personnes qui accèdent aux avantages de nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, par l'accès à l'internet et aux services de téléphones mobiles.

Au vu de ces objectifs de développement du Millénaire, aucun parmi eux ne pourra être atteint si la population bénéficiaire n'est pas adéquatement alphabétisée et mobilisée à accepter et adopter le changement.

II.2 Vision 2020

Le Rwanda a traduit les objectifs du Millénaire en Vision 2020 et ne cesse d'entreprendre des initiatives qui visent à atteindre différents objectifs économiques et sociaux exprimés par cette vision.

La vision 2020 est un cadre de développement à long terme qui décline les aspirations de la population rwandaise d'ici l'horizon 2020. Les éléments clé de la vision 2020 sont :

- La bonne gouvernance économique et politique ;
- La transformation économique rurale ;
- Le Développement des services de l'industrie ;
- Le développement des ressources humaines ;
- Le développement et la promotion du secteur privé ;
- L'intégration économique, régionale et internationale ;
- La réduction de la pauvreté ;

- La réduction de la prévalence du VIH/SIDA ;
- La lutte contre le paludisme et les autres maladies endémiques ;
- La réduction de la mortalité infantile (de 107 à 50 pour 1000) et maternelle (de 1070 à 200 pour 100000) ;
- L'évacuation des déchets et des eaux usées ainsi que les mesures d'hygiène à tous les niveaux ;
- L'éducation pour tous.

La vision 2020 veut ainsi bâtir un pays nouveau qui sera une nation moderne, forte de son unité, politiquement stable, socialement cohérente et économiquement fiable, un pays où sont bannies toutes formes de discrimination entre ses filles et garçons.

Et par voie de conséquence, la même vision 2020, centrée sur le développement des ressources humaines, va s'asseoir sur une économie prospère fondée sur le savoir, au moyen d'une politique d'alphabétisation généralisée, une formation scientifique, technologique, professionnelle et managériale ainsi qu'une parfaite égalité entre les genres et une maîtrise de la croissance démographique.

II.3 Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS)

En l'an 2001, il a été élaboré un Programme National de Réduction de la Pauvreté (PRSP) qui, à sa deuxième phase en 2007 est devenu « **Stratégie de développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS)** ». Il est un élément clé dans la planification nationale, et servira de guide pour le Gouvernement dans ses dépenses. Ce programme souligne l'importance de prioriser les programmes et les projets de grand impact pour qu'ils aient le plus grand effet dans la réduction de la pauvreté. Il offre aussi le cadre dans lequel les communautés, le secteur privé, la société civile et les bailleurs de fonds peuvent former un partenariat capable de réduire la pauvreté de notre peuple.

II.4 Politique Nationale de Décentralisation

« La politique nationale de décentralisation a pour but d'assurer l'habilitation politique, économique, sociale, administrative et technique de la population locale, à lutter contre la pauvreté par leur implication massive dans le processus de planification et de gestion de leur localité ».²

Les autorités rwandaises considèrent la décentralisation vers la base comme le seul moyen de viabiliser les milieux ruraux. C'est dans ce cadre qu'avec la réforme administrative de janvier 2006, le secteur administratif est pris comme **unité ou pôle de développement** du pays.

Il revient donc au Ministère, ayant la population sous sa responsabilité, de faire acquérir cette même population les compétences nécessaires, afin de pouvoir prendre en mains sa destinée. D'où s'avère-il indispensable de mettre sur pied un système d'organisation des formations continues en faveur de la population pour aboutir à la bonne gouvernance.

² Politique Nationale de Décentralisation, 2000, P. 4

II.5 Plan d'Action de l'Education pour Tous

« En avril 2000, le Forum Mondial de l'Education a adopté à Dakar, un cadre d'action qui a exhorté la communauté internationale à assurer l'accès à un enseignement de Base de qualité pour tous d'ici 2015. Chaque gouvernement a été vivement conseillé de mettre sur pied un plan d'Action National de l'Education pour Tous (EPT) ». ³

Le Rwanda a pris l'engagement de réaliser ce plan d'action par l'atteinte des objectifs ci-dessous :

- i. Elargir et améliorer l'ensemble des soins dès la petite enfance et l'éducation spécialement pour les enfants les plus vulnérables et les plus démunis ;
- ii. Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, particulièrement les filles, les enfants vivant dans des circonstances difficiles et ceux appartenant aux personnes vulnérables accèdent et complètent l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et de bonne qualité;
- iii. Satisfaire les besoins d'apprentissage des jeunes gens et tous les adultes en leur offrant un accès équitable aux programmes appropriés d'apprentissage et de compétences dans la vie ;
- iv. Réaliser une amélioration de 50% des niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici 2015, spécialement pour les femmes, et faciliter l'accès à l'enseignement de base, et à la formation continue pour tous les adultes ;
- v. Eliminer les disparités du genre dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015, en vue d'assurer aux filles un accès égal et complet à l'enseignement de base de bonne qualité ;
- vi. Améliorer tous les aspects de la qualité de l'éducation et assurer l'excellence pour tous afin qu'ils puissent réaliser des résultats de l'apprentissage déjà reconnus et mesurables, spécialement dans l'alphabétisation, le calcul et les compétences de vie essentielles.
- vii. Le Gouvernement Rwandais a en plus ajouté un septième objectif relatif au VIH/SIDA dans les écoles à savoir : Prévenir la propagation et empêcher l'augmentation de l'infection du VIH/SIDA à l'intérieur et en dehors de l'environnement scolaire.

En octobre 2000, le Premier Ministre a attribué au Ministère de l'Education la responsabilité de coordonner les différents Ministères concernés par l'EPT. Depuis lors, une structure de gestion a été développée pour l'EPT et un certain nombre d'actions ont été entreprises pour l'élaboration d'un Plan d'Action National.

³ Education Pour Tous, Plan d'Action, Ministère de l'Education, de la Science, de la Technologie et de la Recherche Scientifique, p.7

Un Forum National pour l'Education a été mis sur pied pour coordonner l'exécution du cadre de Dakar au niveau national. Le Forum comporte des représentants des Ministères concernés, des ONG, des Eglises et des Organisations tant Nationales qu'Internationales impliquées dans l'éducation. Le Forum avait de prime abord la responsabilité d'assurer la préparation d'un Plan d'Action National. A cet effet, une Conférence Nationale a été lancée pour la formulation des types d'activités principales et la ratification des actions entreprises par le Forum.

Le secrétariat pour le Forum a été établi au MINEDUC et des comités de l'EPT ont été créés au niveau des provinces et des districts. Aussi sept groupes thématiques ont été formés en vue d'une mise en œuvre de cette politique d'alphabétisation tout en tenant compte des réalisations de chaque groupe thématiques. ces différents groupes se présentent comme suit :

1. L'enseignement préscolaire et maternel
2. L'accès et la rétention dans l'enseignement primaire
3. L'amélioration de la qualité de l'enseignement
4. La réduction des inégalités dans l'enseignement
5. La formation professionnelle des jeunes et des adultes
6. La lutte contre le VIH/SIDA.

II.6 Politique Nationale du Genre

La politique Nationale du Genre s'inscrit dans le cadre de l'agenda de développement durable adopté par le Gouvernement et essaye de combler les lacunes constatées surtout en ce qui concerne l'éducation de la femme. En effet, les femmes rwandaises ont eu un accès plus limité à l'éducation par rapport aux hommes.

A cause des stéréotypes liés au genre, la proportion des filles inscrites en sciences et en technologie est très faible par rapport à celle des garçons. L'information obtenue par le Forum des Femmes Educatrices Africaines (FAWE), section rwandaise, a révélé que du fait des rôles et des stéréotypes inhérents au genre, et du fait du harcèlement sexuel dont souffre le genre féminin, la performance scolaire des filles est de loin inférieure à celle des garçons.⁴

A cet effet, il revient au MINEDUC qui a la préparation des programmes d'alphabétisation sous sa responsabilité, d'intégrer la dimension genre dans les cours à dispenser.

⁴ Politique Nationale du Genre, Ministère du Genre et de la Promotion de la Famille, Janvier 2004

II.7 Stratégies sectorielles du MIJESPOC

La situation économique et sociale de notre pays pose aujourd'hui à la jeunesse de nombreux défis qui non seulement entravent son épanouissement, mais aussi compromettent son avenir. La gestion des conséquences directes et indirectes du génocide, la pauvreté, le chômage, le VIH/SIDA, l'analphabétisme et l'insuffisance de possibilité d'accès à l'éducation constituent les maux qui affectent le plus, de nos jours, la jeunesse rwandaise.

Eu égard à cette situation, le Ministère de la Jeunesse, de Sport et de la culture, et ses partenaires ont adopté des stratégies qui orientent tous les intervenants en matière de promotion de la jeunesse.

II.8 Stratégie Nationale d'Investissement

La stratégie Nationale d'Investissement vise prioritairement l'amélioration des investissements publics et privés au Rwanda et l'augmentation de leur impact sur les bénéficiaires. Cette stratégie se fonde sur des réformes récentes qui visent à améliorer l'efficacité et l'efficience de la planification et le système budgétaire au Rwanda.

Dans le cadre des objectifs de la vision 2020 et des stratégies de réduction de la pauvreté, le développement ne pourra pas s'engager sans :

- (iii) la participation de tous les rwandais ;
- (iv) de meilleures conditions de vie de la population avec d'abord une meilleure santé et un meilleur accès à l'éducation ;
- (v) une augmentation de la productivité, de la qualité et du professionnalisme de tous les actifs grâce à un effort énorme de formation professionnelle. Ces objectifs appellent des investissements ciblés dans les Ressources Humaines, qui passeront de 17 milliards de FRW en 2002 à 35 milliards en 2010, représentant alors près de 30% de l'Investissement public⁵; les programmes prioritaires étant : l'éducation ; la santé; la jeunesse, la culture et le sport ; le social, le genre et la réintégration ; la souveraineté et la gouvernance ainsi que l'Administration Générale et Gouvernance.

II.9 Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

(NEPAD)

Les objectifs du NEPAD en matière d'éducation et d'alphabétisation visent à :

- Collaborer avec les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales pour s'assurer que l'objectif international du développement, visant à parvenir à une éducation primaire universelle d'ici l'an 2015, soit réalisé ;
- Intégrer, dans tous les programmes, l'éducation préventive, notamment en matière d'environnement, de VIH/SIDA, de conflits, de sécurité alimentaire, de santé maternelle et infantile et de santé publique ;

⁵ Stratégie Nationale d'Investissement, MINECOFIN, 2002, P.28

- S'efforcer d'améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès à l'informatique et à la télématique ;
- Elargir l'accès à l'enseignement secondaire et améliorer la pertinence de celui-ci par rapport au monde du travail ;
- Favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.
- Prendre des actions vigoureuses pour promouvoir l'alphabétisation et la post-alphabétisation comme un moyen fondamental d'apprentissage tout au long de la vie et dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (2003-2012)
- Elaborer et mettre en oeuvre des programmes adaptés, avec une diversification des options d'apprentissage selon les besoins des divers groupes cibles ;
- Assurer la formation adéquate des personnels d'encadrement et de formation en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle des jeunes et des adultes, s'appuyant sur les orientations définies, et améliorer leurs conditions d'existence et de travail

III. Analyse situationnelle

III.1. Problématique

(i) Etat des lieux

Selon l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages 2005/2006 (EICV II 2005/2006), 78.6% se déclarent alphabétisés. Il est néanmoins à signaler que cette statistique n'est pas le résultat de tests d'aptitude à lire et écrire, mais juste le résultat d'une enquête auprès des concernés.

Dans l'ensemble le niveau d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, et à Kigali plus que dans le reste du pays.

La même enquête situe le taux d'alphabétisation de la population âgée de plus de 15 ans à 65,3%, avec une disparité entre les hommes (71,5%) et les femmes (60.1%)

Par ailleurs, des études menées par le MINEDUC montrent qu'il y a une corrélation positive entre l'alphabétisation et le niveau de vie. Il a été donc remarqué que quand une personne est alphabétisée, la possibilité d'être plus riche était estimée à 45,9% pour la quintile la plus pauvre et de 61,5% pour celle des plus riches.⁶

L'alphabétisation constitue l'une des clés d'accès à l'information, à la connaissance et à une plus grande communication. C'est une voie pour sortir de la pauvreté, à la disposition des personnes qui n'ont jamais eu la chance d'aller à l'école ou qui ont abandonné l'école pour une raison ou une autre.

⁶ Education Pour Tous, Ministère de l'Education, de la Science, de la technologie et de la Recherche Scientifique, Juin, 2003, P.32

(ii) Principales causes et conséquences de l'Analphabétisme

Notre enquête à travers tout le pays nous a permis de relever certaines causes et conséquences de l'analphabétisme, que nous reproduisons ci-après :

a. Les causes

- **La pauvreté** : au risque de tomber dans un cercle vicieux, la pauvreté est l'une des causes importantes de l'analphabétisme. Plus les gens sont pauvres, moins ils seront intéressés à conduire leurs enfants à l'école parce qu'ils croient que si les enfants vont à l'école, c'est une main d'œuvre qui sera en quelque sorte perdue.
- **La culture** : comme nous avons pu le constater plus haut, le taux d'alphabétisation est plus faible chez les femmes que chez les hommes. Cela est dû entre autres au fait que les parents n'inscrivent pas les filles à l'école, ou les poussent à abandonner plus tôt l'école pour vaquer aux occupations ménagères.
- **Le complexe** : certains adultes rechignent à fréquenter les Centres d'alphabétisation, complexés qu'ils sont à l'idée d'y côtoyer des jeunes. Ce genre de préjugés, selon lequel la formation est une affaire de jeunes, accroît nécessairement le taux d'analphabétisme.
- **La non perception d'un intérêt direct** : l'actuelle inadéquation entre alphabétisation et emploi décourage les candidats aux programmes d'alphabétisation, qu'ils considèrent comme une perte de temps dans la mesure où ces programmes ne débouchent pas sur des perspectives de carrière professionnelle.

b. Les Conséquences

Les conséquences de l'analphabétisme sont multiples :

- La difficulté d'ouverture sur le monde;
- La situation de dépendance (rédaction de documents, lecture de lettres, de journaux, ...)
- Maladies liées simplement à l'ignorance ;
- Le manque de confiance en soi ;
- L'incapacité de gérer correctement ses affaires ;
- Impossibilité d'accès au secteur de l'emploi moderne;
- La difficulté de participer activement aux initiatives citoyennes ;
- L'ignorance de ses droits et ceux des autres;
- La difficulté d'accès à l'information ;
- La possibilité de se faire manipuler;

III.2. Forces et Faiblesses du secteur de l'alphabétisation

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de plus en plus accrue de la population à la nécessité de l'alphabétisation - Existence de plusieurs bailleurs de fonds susceptibles de financer les programmes d'alphabétisation - Engagement de plusieurs institutions religieuses dans les programmes d'alphabétisation - Volonté politique du Gouvernement - Administration décentralisée - Existence d'une seule culture et d'une seule langue, ce qui permet de faire l'économie d'une multiplicité de programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du matériel didactique - Insuffisance des infrastructures - Manque de motivation des alphabétiseurs - Inexistence des curricula adaptés - Insuffisance des recyclages pour les alphabétiseurs - Absence de collaboration entre les initiateurs des centres d'alphabétisation - Absence de coordination et de suivi des Centres d'alphabétisation - Absence de politique nationale et de programmes adéquats et harmonisés - Insuffisance de mobilisation de la part des instances administratives de base

IV. Principes Directeurs de la Politique Nationale d'Alphabétisation

Tous les programmes d'Alphabétisation devront intégrer et véhiculer la politique du Gouvernement rwandais, traduite dans les principes fondamentaux suivants :

- **Unité, Réconciliation et Respect des Droits de la personne** : la politique nationale d'alphabétisation soutient l'engagement du Gouvernement à promouvoir une société libre de toute forme de discrimination et d'injustice. Cela s'illustre par la création d'une Commission Nationale des droits de l'homme et d'une Commission Nationale pour l'Unité et Réconciliation.
- **Patriotisme** : la politique nationale d'Alphabétisation contribuera à promouvoir l'émergence d'un citoyen patriote, que l'amour inconditionnel de sa patrie poussera à contribuer pleinement à la réussite de tout programme national de développement.
- **Egalité des sexes** : la politique nationale d'Alphabétisation soutient la politique nationale du Genre, fondée sur le principe selon lequel les femmes et les hommes sont des citoyens égaux qui doivent contribuer pleinement au processus de développement et en tirer les mêmes profits.
- **Bonne Gouvernance** : le Gouvernement du Rwanda est convaincu qu'avec la promotion de l'éducation pour tous les citoyens (filles et garçons, hommes et femmes), la bonne gouvernance sera assurée pour longtemps.
- **Habitat, Hygiène et Santé communautaire** : l'alphabétisation sera utilisée comme un outil de sensibilisation à la santé communautaire, l'hygiène et l'habitat regroupé en villages « Imidugudu »
- **Lutte contre le VIH/SIDA** : La politique Nationale d'alphabétisation est basée sur le principe selon lequel la problématique VIH/SIDA est transversale et doit être prise en compte dans tous les programmes de développement.
- **Planning Familial** : La politique Nationale d'alphabétisation va contribuer à la sensibilisation aux méthodes de planning familial, et ainsi favoriser la maîtrise de la croissance de la population.
- **Protection de l'Environnement** : la politique d'alphabétisation contribuera à la compréhension des enjeux environnementaux actuels, et à l'adhésion des populations aux programmes gouvernementaux de protection de l'environnement.
- **Lutte contre le Génocide** : La politique Nationale d'alphabétisation soutiendra l'engagement du Gouvernement à lutter contre le Génocide et l'idéologie génocidaire.

- **Développement durable** : La politique Nationale d’alphabétisation est conforme à l’approche de développement durable adoptée par le Gouvernement Rwandais et qui s’articule entre autres, autour de la Vision 2020, de la Stratégie Nationale de réduction de la Pauvreté et de la Politique de Décentralisation.

V. Vision et Mission de la Politique Nationale d’Alphabétisation

V.1 Vision

Tous les Rwandais ont reçu une alphabétisation adéquate de nature à leur permettre de contribuer ou participer en tant qu’acteurs et/ou bénéficiaires du processus durable de développement National.

V.2 Mission

Permettre la mise en place de tous les programmes et mécanismes permettant à tous les rwandais d’acquérir des connaissances et des aptitudes de base en matière d’alphabétisation fonctionnelle, nécessaires à leur développement économique, social et culturel.

VI. Objectifs de la politique Nationale d’Alphabétisation

VI.1 Objectif Général

Améliorer le niveau d’éducation de tous les Rwandais par le biais de programmes adéquats d’alphabétisation. L’objectif chiffré du Gouvernement est d’élever le taux d’alphabétisation à 85% d’ici 2010. Pour y arriver, il sera nécessaire de parvenir à former 500.000 personnes à peu près chaque année jusqu’en 2010.⁷

VI.2 Objectifs Spécifiques

1. Renforcer les capacités de recensement et de catégorisation des groupes cibles des programmes d’alphabétisation ;
2. Impliquer les autorités de base dans la conception et la réalisation des programmes d’alphabétisation ;
3. Garantir les ressources logistiques, financières et humaines nécessaires ;
4. Harmoniser les initiatives de divers intervenants ;
5. Garantir la formation continue des alphabétiseurs ;
6. Sensibiliser la population à l’importance de l’alphabétisation ;
7. Promouvoir l’adéquation Alphabétisation/Emploi ;
8. Garantir la pérennisation et l’amélioration des connaissances post alphabétisation ;
9. Faciliter l’accès des personnes handicapées aux programmes d’alphabétisation fonctionnelle ;
10. Encourager la création des Centres de lecture dans tous les Secteurs administratifs ;

⁷ Education Pour Tous, Ministère de l’Education, de la Science, de la technologie et de la Recherche Scientifique, Juin 2003, P.32

VII. Stratégies de la Politique Nationale d'Alphabétisation

VII.1 Stratégie générale

Elaborer et mettre en œuvre des programmes adéquats d'alphabétisation fonctionnelle.

VII.2 Stratégies spécifiques

1. Mettre en place un système de collecte, de traitement et de diffusion d'informations ;
2. Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation visant à s'assurer que les autorités de base se soient réellement impliquées ;
3. Mobiliser les ressources et instaurer des mécanismes assurant leur utilisation rationnelle et efficiente ;
4. Créer un cadre de concertation et de collaboration entre les divers intervenants ;
5. Concevoir des modules harmonisés de formation des alphabétiseurs ;
6. Mettre en place des mécanismes facilitant la formation ;
7. Monter et exécuter des campagnes de sensibilisation ;
8. Mettre en place des Centres de formation aux métiers destinés aux lauréats.
9. Créer un fonds de garantie pour les lauréats pour leur faciliter l'accès aux micro crédits ;
10. Aider les lauréats à s'organiser en associations ou en coopératives ;
11. Créer des centres de lecture et d'animation culturelle ;
12. Concevoir des programmes spéciaux adaptés aux différents groupes cibles;

VIII. PROGRAMMES D'ALPHABETISATION

En vue d'atteindre les objectifs de la Politique d'Alphabétisation, les différents acteurs devront se coordonner pour monter et exécuter des programmes harmonisés, articulés autour des axes prioritaires suivants :

1. Renforcement des capacités : matérielles (infrastructures, équipements, outils pédagogiques et méthodologiques,...), institutionnelles, ressources humaines, etc
2. Sensibilisation et Plaidoyer: auprès de la population, des autorités de base, des partenaires potentiels, des décideurs et intervenants divers.
3. Partenariat et Mobilisation de ressources : intéressement et coordination des partenaires, collecte de fonds
4. Coordination : harmonisation des programmes, diffusion d'information, mise en place d'un cadre de concertation, etc
5. Suivi et Evaluation ;
6. Pérennisation: programmes post-alphabétisation (adéquation alphabétisation/emploi, centres de lectures, etc

IX. CADRE DE REALISATION DE LA POLITIQUE D'ALPHABETISATION

Pour garantir l'atteinte des objectifs de la Politique Nationale d'Alphabétisation, il s'avère indispensable de s'assurer l'harmonisation et le partenariat de tous les intervenants tant publiques que privés.

Le MINEDUC assurera la diffusion de cette politique, et jouera bien sûr un rôle clé de coordination qui se traduira par la mise en place des programmes et d'un système efficace de suivi-évaluation.

Les autres principaux intervenants, et dont les rôles devront être bien clarifiés à chaque fois dans les Plans stratégiques de mise en œuvre, sont notamment :

- Le MIJESPOOC
Sensibilisation et encadrement de la jeunesse
- Le MINALOC
Sensibilisation responsabilisation des autorités de base
- Le MINECOFIN
Mobilisation et mise à disposition des moyens financiers nécessaires
- Le MIGEPROFE
Sensibilisation et encadrement des femmes et des jeunes filles
- Le MINADEF
Sensibilisation et encadrement des militaires
- Le Secteur Privé en général, et les Institutions de financement en particulier
Mobilisation des investissements dans le secteur, et création d'emplois pour les lauréats
- Les ONGs, les Confessions religieuses et autres partenaires au Développement
Engagement à tous les niveaux : programmes, moyens humains et financiers, infrastructures, etc
- La Société civile
Sensibilisation de la population en général, intégration de l'alphabétisation dans tous les projets et programmes de développement

X. MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION

L'activité de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'alphabétisation est tout aussi importante que la politique elle-même. Elle constitue une partie intégrante de celle-ci et sera entreprise de manière systématique en même temps que la mise en œuvre de la politique.

Des indicateurs efficaces et objectivement vérifiables seront élaborés en vue d'assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution des programmes par rapport aux objectifs fixés par la politique nationale d'alphabétisation. Le suivi et l'évaluation s'effectueront d'une manière participative et seront coordonnés par le MINEDUC.